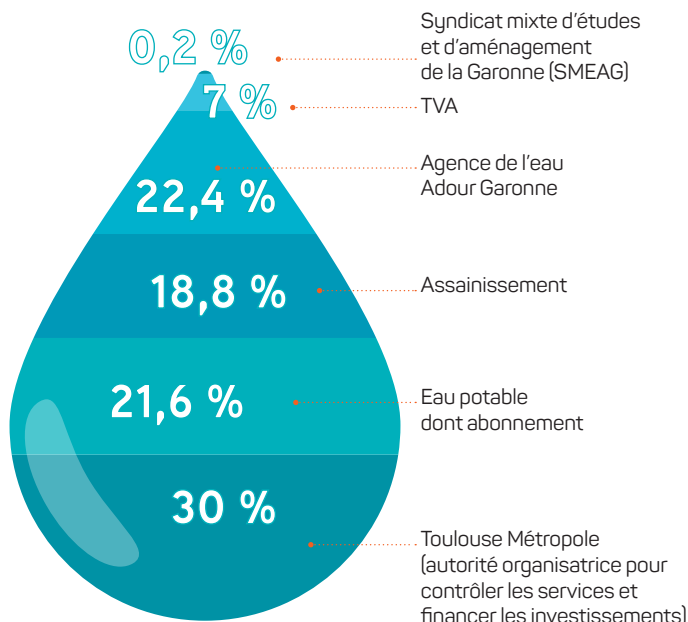


## Un tarif unique 2,92 €/m<sup>3</sup> \*

### RÉPARTITION DU PRIX DE L'EAU



\* Prix : en Euros TTC pour 120 m<sup>3</sup> au 1/01/2021 et révisable au 1/01 de chaque année.

### Une qualité renforcée

La qualité des réseaux sera améliorée par le doublement des investissements en faveur du renouvellement des canalisations qui passent de 12 à 24 millions d'€/an. Un effort qui permettra à Toulouse Métropole de réduire les coûts liés aux fuites et d'en limiter l'impact environnemental.

Pour renforcer la qualité sanitaire de l'eau, Toulouse Métropole a opté pour :

- l'utilisation de nouvelles méthodes « multibarrières » de traitement de l'eau (charbon actif en micro grains, ozone, UV),
- un renforcement du nombre de capteurs dans le réseau pour mieux surveiller la qualité de l'eau en temps réel,
- des centres d'hypervision pour une surveillance stratégique de toutes les données et analyses de l'eau potable et de l'assainissement, en temps réel.

Pour les communes du secteur centre-nord Aucamville, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Saint-Alban et Saint-Jean **le numéro unique pour l'eau potable ne sera mis en place qu'en 2024.**

En attendant, pour toute question sur l'eau potable, le contact est :

Veolia : 05 61 80 09 02  
service.eau.veolia.fr

**Maison de l'Eau  
de Toulouse Métropole  
3, rue d'Alsace-Lorraine  
31 000 TOULOUSE**

Mardi et jeudi **de 9 h à 14 h**  
Mercredi **de 9 h à 17 h**  
Vendredi **de 12 h à 19 h**  
Samedi **de 9 h à 13 h**

**eaudetoulousemetropole.fr**  
**Tél. : 05 61 201 201**

# EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE



**eau de toulouse métropole**  
SERVICE PUBLIC

## Le nouveau dispositif

Depuis 2020, Toulouse Métropole a mis en place Eau de Toulouse Métropole : un dispositif unique pour l'eau et l'assainissement, un tarif unique pour toutes les communes et de nombreux services.

### Ce qui a changé

#### Un tarif unique

- 2,92 €/m<sup>3</sup>\* pour les 37 communes de Toulouse Métropole.

#### Des services déployés à des dates différentes (voir carte)

- Une facture unique Eau et assainissement, deux fois/an,
- Un site internet dédié [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr) permettant de réaliser des démarches en ligne,
- Un numéro de téléphone unique,
- Un guichet d'accueil,
- Deux sociétés dédiées : **Setom**, créée par Veolia Eau, en charge de l'eau potable et **Asteo**, créée par Suez Eau France, en charge de l'assainissement,
- Un contrôle citoyen de la gouvernance des deux sociétés dédiées, exercé par le biais d'associations d'usagers et de personnalités qualifiées,
- Des contrôles de qualité renforcés : qualité sanitaire pour l'eau potable et qualité environnementale pour l'assainissement.

\* Prix : en Euros TTC pour 120 m<sup>3</sup> au 1/01/2021 et révisable au 1/01 de chaque année.

### Ce qui ne change pas

- Toulouse Métropole reste l'autorité organisatrice de la production et de la distribution de l'eau potable ainsi que de l'assainissement qui demeurent des services publics.
- Toulouse Métropole assure les investissements nécessaires sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que sur les « ouvrages » (stations de dépollution des eaux usées, unités de production d'eau potable, réservoirs, postes de refoulement).

## Dates de mise en place des nouveaux services

(facture unique, services en ligne, numéro de téléphone unique...)

- 2020 : Eau potable et assainissement
- 01/01/20 : Assainissement
- 01/01/24 : Eau potable

